

Surgénérateurs : Claes arrête les frais...

Gros émoi au centre nucléaire de Mol et à la Belgonucléaire. Le ministre des Affaires économiques, Willy Claes, vient en effet d'adresser au centre de Mol (CEN) une lettre dans laquelle il déclare s'opposer « formellement » à la signature d'un accord international de recherche et développement dans le domaine des réacteurs nucléaires surgénérateurs (des réacteurs comme le « Superphénix » français). Il demande que les crédits prévus soient réorientés vers la recherche en sûreté nucléaire. Pour Mol, la Belgonucléaire et des entreprises comme Dour-métal, cela pourrait signifier des pertes financières importantes. Le programme du centre de Mol prévoyait en effet, des crédits spécifiques surgénérateurs à concurrence de 250 millions par an, pendant 25 ans !

« Vu l'incertitude économique liée au développement des surgénérateurs et nos expériences négatives avec Kalkar (n.d.l.r. : un surgénérateur installé en Allemagne dans lequel la Belgique a investi dix milliards de francs et qui n'a toujours pas démarré, tout en étant déjà techniquement dépassé !), je demande au CEN de ne plus donner priorité à la recherche sur les surgénérateurs. Je souhaite une réorientation du CEN vers la protection accrue contre les radiations, la recherche sur la sécurité nucléaire, le traitement des déchets et le démantèlement ». M. Claes annonce qu'il interdit « formellement » au centre de Mol de signer l'accord international sur les surgénérateurs et exige du CEN un rapport circonstancié sur le bilan des dix dernières années de recherche dans ce domaine. M. Claes tire ainsi les conclusions de l'échec (provisoire ?) de cette filière. Superphénix reste en effet un cas isolé, produisant de plus de l'électricité trois fois plus chère qu'une centrale normale.

Cette lettre a suscité beaucoup d'émoi car pour le CEN et la Belgonucléaire, la recherche dans la filière des réacteurs à neutrons rapides représente une activité très importante.

Il faut savoir de plus qu'en 1984, le secrétaire d'Etat à l'Energie Etienne Knoops avait signé un préaccord entre le Royaume-Uni, la France, l'Italie, l'Allemagne et la Belgique pour le développement des réacteurs à neutrons rapides. L'objectif était de préparer la relève des centrales nucléaires existantes et d'assurer dans le courant du siècle prochain une plus grande indépendance énergétique de la C.E.E. grâce aux surgénérateurs qui permettent de consommer

tout le combustible uranium et non pas un très faible pourcentage comme dans les centrales classiques.

Comme la recherche dans ce domaine coûte cher, les pays européens avaient décidé de s'associer. Cinq ans après la signature de ce pré-accord, il convenait de signer définitivement cette fois un accord de coopération sur la recherche et le développement. Cela impliquait dit-on, un effort du centre de Mol, et donc de l'Etat belge, de 250 millions de francs par an pendant 25 ans. Sans compter le coût d'utilisation du réacteur BR2 pour tester les matériaux de ce futur réacteur surgénérateur (150 millions de francs par an).

M. Claes a mis brusquement son veto estimant que les surgénérateurs n'étaient plus une filière intéressante et que la Belgique

faisait mieux d'investir dans les études de sécurité. A Mol, 80 personnes étaient directement concernées par ces projets et devront se recycler. La rentabilité du réacteur BR2 déjà très précaire puisqu'il est très largement subsidié par les pouvoirs publics, devient encore plus aléatoire. A la Belgonucléaire, 400 personnes travaillent, moitié au bureau d'études, moitié à l'usine de combustible de Dessel. Au bureau d'études, un tiers de l'activité est liée au surgénérateur.

M. Deworme secrétaire d'Etat à l'Energie, maintient par contre sa volonté d'aider les efforts de la Belgonucléaire dans les combustibles nucléaires au plutonium. Une dotation de 190 millions est prévue « jusqu'à ce qu'une décision européenne soit prise sur l'avenir des surgénérateurs ».

GUY DUPLAT.

Le Soir 27 janvier 89